

## Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

### A. Analyse de la situation, y compris de nouveaux développements

#### Situation syrienne

Avec la crise en République arabe syrienne qui est entrée dans sa dixième année, plus de 6,7 millions de Syriens sont restés déplacés à l'intérieur de leur propre pays, et plus de 5,5 millions de réfugiés syriens ont été enregistrés en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie<sup>1</sup>. La crise économique aiguë, exacerbée par la pandémie de la COVID-19, a aggravé la situation humanitaire en République arabe syrienne. L'accès de l'aide humanitaire est aussi restée difficile. La sécurité et la protection de plus de 4 millions de civils dans le nord-ouest, dont plus de la moitié sont des déplacés internes, constituent des sources majeures de préoccupation.

Le HCR a continué à diriger les groupes sectoriels chargés de la protection ainsi que des abris et des articles non alimentaires, en réponse à la situation de déplacement interne en République arabe syrienne. De janvier à juillet 2020, l'Organisation a fourni à environ 629 000 déplacés internes, personnes retournées et membres de communautés d'accueil une assistance en matière de protection. Environ 543 000 personnes ont reçu des articles de première nécessité ; près de 19 000 ont bénéficié des activités en matière d'abris et près de 170 000 ont été soutenues par des interventions communautaires en matière de santé. Pendant la première moitié de l'année, le HCR a quadruplé son assistance transfrontalière dans le nord-ouest, en fournissant 150 000 lots contenant des articles de première nécessité et des matériels d'abris pour 790 000 personnes. En juillet 2020, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (S/RES/2533) a renouvelé l'autorisation pour les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires d'utiliser les passages frontaliers de Bab al-Hawa (à la frontière turque), pendant une période de 12 mois, à l'exclusion des passages frontaliers d'Al-Ramtha, d'Al Yarubiyah et de Bab al-Salam.

Malgré la générosité des pays d'accueil, les 5,5 millions de réfugiés syriens de la région ont continué à faire face à des difficultés, plus de la moitié d'entre eux vivant dans la pauvreté. Cette situation s'est aggravée avec l'apparition de la pandémie de la COVID-19. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR a continué de diriger l'exécution du Plan régional réfugiés et résilience (3RP), en réponse à la crise syrienne, et a coordonné le travail de plus de 270 partenaires dans cinq pays d'accueil de réfugiés syriens. Dans le cadre des efforts interinstitutions, le HCR a contribué à satisfaire les besoins des personnes les plus affectées par l'explosion du 4 août à Beyrouth au Liban, parmi lesquels des ressortissants du Liban, des travailleurs migrants et réfugiés, en leur accordant la protection, des abris et d'autres formes d'assistance, comme la prise en charge psychosociale et pour la santé mentale.

---

<sup>1</sup> Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA).

### Situation en Iraq

L'Iraq compte environ 1,3 million de déplacés internes<sup>2</sup>, dont plus de la moitié vivent en déplacement depuis au moins trois ans. Dans le même temps, plus de 4 millions de déplacés internes retournés ont continué à être exposés à des risques de protection, à subir des limitations d'accès aux services de base et à faire face à l'insécurité, à l'absence de possibilité de moyens d'existence, à la mauvaise qualité des abris et à la menace d'explosion des restes de guerre. Le HCR a collaboré avec le Gouvernement iraquien et les acteurs du développement pour inclure les besoins des déplacés internes dans les plans de développement, et soutenir leur absorption progressive dans le système de sécurité sociale iraquien.

Le HCR a continué de collaborer avec le Ministère de l'intérieur pour contribuer à la délivrance de documents d'état civil aux déplacés internes à l'intérieur et à l'extérieur des camps, grâce au déploiement d'autorités publiques dans le cadre de missions mobiles. Plus de 28 000 pièces individuelles ont été délivrées aux déplacés internes vivant dans 15 camps de cinq gouvernorats, ce qui porte à 36 600 le nombre des déplacés internes et de déplacés internes retournés ayant obtenu depuis 2019 des documents d'état civil par le biais des programmes d'assistance juridique du HCR.

Concernant la COVID-19, le HCR a plaidé pour que les personnes relevant de sa compétence soient incluses dans le plan national de réponse. L'Organisation a adopté de nouvelles modalités de protection et d'assistance, avec notamment la distribution, de porte à porte, des articles de secours, la fourniture à distance des conseils juridiques et le suivi de la protection.

Dans les pays voisins, le HCR a continué d'assister environ 239 000 réfugiés et demandeurs d'asile iraqiens, enregistrés auprès de l'Organisation, dont 39 % sont des enfants et 48 % des femmes. En outre, environ 31 000 Iraquiens vivent dans des camps, sans enregistrement, dans le gouvernorat d'Al-Hasakeh en République arabe syrienne.

### Yémen

Les besoins humanitaires au Yémen ont continué d'être pressants. Plus de 24 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire pour survivre en raison de la persistance des combats et de l'insécurité socio-économique ainsi que des fortes pluies et des inondations. Depuis janvier 2020, près de 23 000 familles ont été forcées de se déplacer à l'intérieur du pays. Dans le contexte de la COVID-19, l'espace de protection pour plus de 283 000 réfugiés et demandeurs d'asile s'est également détérioré. Malgré le niveau élevé des besoins, les options pour les solutions durables sont limitées. Dans le cadre de son programme de retour volontaire assisté, le HCR a continué de faciliter le retour des réfugiés somaliens du Yémen. Ce programme a toutefois été suspendu pendant plusieurs mois, en raison des restrictions de déplacement liées à la COVID-19.

Pour satisfaire les besoins croissants, le HCR a fourni de l'assistance en espèces à 30 000 réfugiés et à 475 000 déplacés internes. Des abris, de l'assistance juridique et des soins de santé ont également été fournis. Les synergies entre les groupes sectoriels chargés de la protection, des abris, de la coordination et de la gestion des camps ont été renforcées afin de d'assurer la complémentarité des interventions dans le cadre d'une approche axée sur la région.

### Afrique du Nord

En 2020, la situation sécuritaire en Libye est restée instable. La persistance du conflit a fait de 390 000 Libyens des déplacés internes, tandis que 493 000 déplacés internes retournés continuent d'avoir besoin d'assistance. La récente intensification des combats au mois de juin 2020 a contraint environ 5 550 Libyens à fuir leurs maisons. En fin août, plus de 46 000 réfugiés et demandeurs d'asile étaient enregistrés auprès du HCR, la plupart vivant en zones urbaines. À la mi-septembre, 2 391 personnes étaient en détention, dont plus de 1 000 étaient des personnes relevant de la compétence du HCR. En début d'année, environ 230 réfugiés et demandeurs d'asile ont été libérés. En raison des restrictions liées à la

---

<sup>2</sup> Voir le document intitulé « Iraq Mission » sur la matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

COVID-19, seulement 312 réfugiés ont été évacués ou réinstallés dans des pays tiers. Pendant la pandémie, le HCR a renforcé son appui aux réponses nationales en matière de santé, et a élargi ses programmes de protection et d'assistance humanitaire pour les réfugiés en zones urbaines. Il a ainsi fourni de l'aide alimentaire et en espèces, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, des articles non alimentaires, des kits d'hygiène et de l'assistance médicale. Dans un contexte marqué par des inquiétudes pour la sécurité, le HCR a annoncé en janvier 2020 la suspension de ses activités opérationnelles au Centre de rassemblement et de départ à Tripoli, et environ 1 000 réfugiés et demandeurs ont reçu des aides, une fois transférés en zones urbaines.

En Mauritanie, la situation générale en matière politique et sécuritaire est stable, même si la poursuite de l'instabilité au Mali voisin continue d'être une source majeure de préoccupation. En début 2020, un nombre croissant de Maliens ont fui en Mauritanie. Toutefois, dès que les frontières ont été fermées en vue de contenir la propagation de la COVID-19, il n'y a pas eu d'afflux significatifs de réfugiés. Entretemps, le HCR a enregistré environ 4 000 réfugiés maliens, ce qui porte le total à environ 62 000 dans le camp de Mbera et autour de celui-ci. Par ailleurs, environ 4 200 réfugiés d'autres nationalités vivent en zones urbaines.

En Égypte, plus de 258 800 réfugiés et demandeurs d'asile de 61 pays sont enregistrés auprès du HCR, dont plus de 50 % de Syriens. En application des mesures de prévention de la COVID-19, le HCR a lancé en juin 2020 un projet pilote d'entretien à distance pour la détermination du statut de réfugié.

Entre janvier et août 2020, une augmentation des interceptions sur terre et en mer, ainsi que des opérations de sauvetage en mer, a été enregistrée en Tunisie, par rapport à la même période en 2019. Même si un afflux de réfugiés et de demandeurs d'asile de Libye n'a pas été observé au cours de la première moitié de 2020, le HCR et d'autres partenaires des Nations Unies ont renforcé, en coordination avec le Gouvernement tunisien, les mesures de préparation.

En Algérie, le HCR a continué de fournir l'assistance humanitaire aux réfugiés sahraouis dans les cinq camps près de Tindouf. Toutefois, la sécurité alimentaire a été menacée par une épidémie ayant entraîné la perte de centaines de têtes de bétail appartenant aux réfugiés.

Au Maroc, le HCR a amélioré, grâce à des programmes multisectoriels, l'intégration et l'autonomie des réfugiés. À la suite des premières mesures décisives en matière de santé publique, prises par le Gouvernement en réponse à la COVID-19, le HCR a renforcé sa communication avec les communautés d'accueil, afin de les informer des services disponibles et d'identifier les besoins de protection.

### **Pays du Conseil de coopération du Golfe**

En 2020, le HCR a poursuivi ses efforts de mobilisation des ressources dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (GCC) ayant permis de collecter près de 128 millions de dollars E.-U. L'Organisation a continué de faciliter le Fonds Zakat pour les réfugiés, permettant d'aider les familles réfugiées et déplacées internes vulnérables à travers le monde, principalement au moyen de l'assistance en espèces.

### **Israël**

Le HCR a continué de plaider en faveur de procédures d'asile équitables et efficaces, de l'accès aux services publics et de plus de possibilités de moyens d'existence pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. L'abrogation en avril 2020 de la loi sur le dépôt, qui oblige les réfugiés et les demandeurs d'asile à déposer 20 % de leur salaire mensuel dans un compte bloqué, est un pas en avant vers l'allègement de leurs difficultés socio-économiques.

### **Mouvements mixtes et secondaires**

Des flux mixtes et irréguliers ont continué d'affecter la région. La tendance générale à la baisse des mouvements vers l'Europe s'est poursuivie, environ 45 000 personnes ayant atteint ce continent par mer entre janvier et août 2020. Près de 170 personnes auraient disparu ou seraient mortes en mer. Le nombre de personnes ayant atteint le Yémen (principalement des Somaliens et des Éthiopiens) en traversant la mer Rouge a diminué au cours du premier semestre de l'année, passant de 84 380 en 2019 à 31 840 en 2020, en raison des restrictions

liées à la COVID-19. La majorité des personnes participant aux mouvements mixtes sont des hommes, mais les femmes et les enfants en constituent les 22 %.

La pandémie de la COVID-19 et les mesures prises pour y faire face en matière de gestion des frontières ont exacerbé la vulnérabilité des réfugiés et les demandeurs d'asile engagés dans des mouvements mixtes ayant remis en question leur capacité d'avoir accès à l'asile, à la protection et aux solutions durables. Cette situation augmente les inquiétudes relatives à la traite, à l'exploitation et aux abus. Dans son plaidoyer conjoint avec l'OIM et d'autres partenaires des Nations Unies, le HCR a souligné la nécessité d'une plus grande coordination et d'un plus grand partage des responsabilités entre les parties prenantes concernées, ainsi que l'importance de prévenir les retours forcés et la détention, conformément au droit international.

En septembre 2020, le HCR a fait connaître sa position sur la désignation de la Libye comme pays tiers sûr et lieu sûr aux fins de débarquement après le secours en mer.

## **B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales**

### **Créer un environnement de protection favorable**

L'enregistrement et la gestion de l'identité, notamment la délivrance des documents et la détermination du statut de réfugié, ont continué à jouer un rôle essentiel dans la préservation de l'espace de protection dans la région. Malgré les restrictions liées à la COVID-19, le HCR a enregistré environ 84 840 personnes depuis janvier 2020. L'Organisation a adopté des modalités innovantes à distance ayant permis de poursuivre le traitement des demandes d'asile.

Le HCR a travaillé avec les gouvernements de la région pour s'attaquer aux problèmes d'apatridie, et a poursuivi sa collaboration étroite avec la Ligue des États arabes, en particulier pour la mise en œuvre de la Déclaration arabe sur l'appartenance et l'identité juridique. Le HCR a également fourni des informations à jour sur les pays d'origine et les critères d'éligibilité en vue d'aider les opérations et les décideurs nationaux à évaluer les besoins de protection internationale des demandeurs d'asile de la région.

Les mesures prises pour contenir la propagation de la COVID-19 ont exacerbé la vulnérabilité existante des enfants réfugiés et déplacés internes en matière d'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux. Les gouvernements ont adopté des modalités nationales d'apprentissage à distance, mais bon nombre d'enfants réfugiés et déplacés internes ont été désavantagés à cet égard, en raison de l'inégalité d'accès aux équipements nécessaires et aux services d'appui.

Le HCR a continué de promouvoir la santé mentale et le bien-être psychosocial des personnes relevant de sa compétence et de son personnel. Les opérations ont continué de recevoir de l'appui technique pour faciliter la prise en charge psychosociale à distance, en vue notamment de prévenir l'automutilation et le suicide chez les personnes déplacées de force.

Les approches de protection communautaire ont été renforcées, avec un accent sur les critères d'âge, de genre, de handicap et d'autres considérations relatives à la diversité. Le HCR et ses partenaires ont atteint 5,2 millions de personnes prises en charge, dont plus de 50 % de femmes et de filles, et plus de 30 % d'enfants. L'Organisation a effectué des recherches en Égypte, en Iraq, en Jordanie et au Liban visant à identifier les bonnes pratiques et les prochaines étapes de renforcement de la communication avec les communautés, conformément à son engagement sur la redevabilité envers les populations affectées. Par ailleurs, une opération a été lancée pour inventorier les mécanismes numériques de retour d'information, de réponse et de plainte dans la région. Un nouvel outil régional a également été piloté en Algérie, en Israël et au Maroc pour améliorer l'inclusion et la participation communautaire aux volets de gestion opérationnelle des programmes du HCR et de ses partenaires.

Le HCR et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont renforcé leur coopération dans plusieurs domaines, comme les problèmes liés à la protection, les voies complémentaires, les documents d'état civil, l'enregistrement et le partage des données.

### **Assurer la protection contre la violence et l'exploitation**

La prévention et la lutte contre les violences sexuelles et de genre, ainsi que l'atténuation des risques y relatifs, sont restées une priorité pour le HCR dans la région. Toutefois, la pandémie de la COVID-19 a davantage exacerbé les risques de protection existants. En réponse, le HCR a adapté ses interventions afin de fournir des services à distance. Entre janvier et juin 2020, environ 26 000 personnes ayant survécu ou exposées aux risques, y compris des garçons et des hommes, ont bénéficié de services multisectoriels dans le cadre du 3RP<sup>3</sup>. En mai 2020, près de 93 % du personnel à travers la région avaient achevé la formation obligatoire sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels.

Dans la région, la COVID-19 a aggravé la situation des enfants relevant de la compétence du HCR, en raison de la détresse émotionnelle liée à la fermeture des écoles et au confinement, à l'impact de l'anxiété des parents et des risques accrus d'abus sur les enfants, à la négligence, à la violence et à l'exploitation exacerbées par les difficultés économiques. Entre janvier et juin 2020, plus de 69 700 filles et garçons ont bénéficié de services spécialisés de protection de l'enfant dans le cadre du 3RP. En outre, plus de 57 000 filles et garçons ont participé à des programmes structurés et soutenus de protection et de prise en charge psychosociale de l'enfant. Environ 15 600 femmes et hommes ont bénéficié de l'appui à la parenté visant à améliorer leurs capacités à gérer et à atténuer plus efficacement l'impact des conflits et des déplacements sur leurs enfants.

### **Trouver des solutions durables**

Au cours des premiers mois de 2020, les dossiers d'environ 12 600 réfugiés de la région, dont plus de 10 000 Syriens et environ 730 Iraquiens, ont été présentés pour la réinstallation. Ce chiffre représente seulement 1,9 % des besoins globaux de réinstallation de la région pour l'année (environ 670 000 réfugiés). Si la COVID-19 a eu des effets néfastes sur les activités de réinstallation, les modalités de traitement à distance des dossiers ont permis d'atténuer ces effets, afin de préserver l'accès à l'asile, à la protection et aux solutions.

L'Organisation a continué à mettre en œuvre une gamme variée d'activités en vue de promouvoir les voies complémentaires. En partenariat avec le Gouvernement canadien et le Projet international d'assistance aux réfugiés (IRAP), le HCR est en train de mettre en place un groupe de contact pour les voies complémentaires. Il entend améliorer l'accès au regroupement familial, en élargissant notamment un projet lancé avec les partenaires pour la Méditerranée centrale, impliquant quatre opérations dans la région.

Entre janvier et juillet 2020, environ 21 600 réfugiés syriens sont retournés, ce qui représente une réduction du nombre de retours, de plus de la moitié par rapport à la même période l'année précédente. Guidé par la Stratégie globale de protection et de solution, le HCR a renforcé, en collaboration avec les gouvernements des pays d'accueil, l'appui opérationnel aux réfugiés qui retournent dans leurs pays d'origine. Cet appui consiste notamment en une aide pour la documentation, une assistance aux personnes ayant des besoins spécifiques ou en situation de vulnérabilité, la vaccination avant le départ et l'orientation pour la santé, l'appui aux frontières et l'aide pour le transport. Le HCR procède également à des conseils avant le départ et au suivi du retour. En République arabe syrienne, il soutient les réfugiés qui retournent, en leur apportant une assistance humanitaire basée sur leurs besoins, et égale à celle accordée à d'autres personnes vulnérables.

### **Mobiliser des appuis publics, politiques, financiers et opérationnels par des partenariats stratégiques**

Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR a continué de renforcer les partenariats stratégiques, avec un accent particulier sur la collaboration avec de nouveaux acteurs locaux, pour répondre aux situations de réfugiés. Les opération-pays ont soutenu l'inclusion de la société civile, notamment des acteurs confessionnels, des institutions académiques, du secteur privé et des partenaires des secteurs de l'art et de la culture dans la réponse aux déplacements forcés à travers le Réseau de la société civile pour les

<sup>3</sup> Ce chiffre ne tient pas compte des données de la Jordanie.

déplacements dans la région MENA<sup>4</sup>. Cette collaboration s'est révélée essentielle lors de la crise de la COVID-19, avec la nécessité d'avoir de plus en plus recours aux acteurs locaux.

L'Organisation a engagé un dialogue avec les autorités municipales, en préparation du premier Forum des maires sur le thème « Villes inclusives en Afrique du Nord », qui se tiendra de façon virtuelle en octobre 2020. Le HCR a continué de promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les activités entrepreneuriales. Il a plaidé en faveur d'une collaboration d'impact plus solide du secteur privé avec les acteurs du développement et les institutions financières, y compris la Banque mondiale.

### **C. Information financière**

Le budget pour la région, approuvé en octobre 2020 par le Comité exécutif, est de 2,6 milliards de dollars E.-U. Avec la pandémie de la COVID-19 et le lancement par la suite du Plan mondial de réponse humanitaire, le budget de la région a augmenté de 223,4 millions de dollars E.-U. (8,5 %), portant le total des besoins budgétaires à 2,8 milliards de dollars E.-U. En fin août 2020, 42 % des besoins financiers de la région pour 2020 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.

---

<sup>4</sup> Moyen-Orient et Afrique du Nord